

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.

Cardinal Pie



Numéro 1 — Mars 2000

Le Sacré-Cœur de JÉSUS et la France

Mgr de Ségur, *Le Sacré-Cœur de Jésus*, 10^e édition, Paris : Tolra, libraire-éditeur, 1876, pp. 177-192.



Dans les magnifiques révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, il est question des destinées de la France et du tribut spécial d'adoration qu'elle devra rendre au Cœur de JÉSUS.

Le 17 juin 1689, la Bienheureuse Sœur écrivait : « Le divin Cœur désire entrer avec magnificence dans la maison des Princes et des Rois, pour y être honoré autant qu'il y a été outragé, méprisé et humilié en sa Passion. Il faut qu'il ait autant de joie à voir les grands de la terre humiliés devant lui, qu'il a senti d'amertume à se voir anéanti à leurs pieds.

« Et voici les paroles que j'entendis à ce sujet : *Fais savoir au Fils aîné de mon Sacré-Cœur qu'il obtiendra sa naissance de gloire éternelle par sa consécration à mon Cœur adorable. Mon Cœur veut triompher du sien, et, par son entremise, de celui des grands de la terre.*

« *Mon cœur veut régner dans le palais du Roi de France, être peint dans ses étendards et gravé sur ses armes, afin de les rendre victorieuses de tous ses ennemis, et de tous les ennemis de la sainte Église.* »

JÉSUS lui-même appelle le Roi de France « *le Fils aîné de son Sacré-Cœur.* » Quel nom ! quel titre ! A quel autre Prince la munificence divine l'a-t-elle jamais conféré ? Et quel honneur pour la France elle-même !

Ce que JÉSUS demande ici au Roi de sa France, aucun de nos Princes ne l'a encore suffisamment compris. Demandons au Cœur de JÉSUS qu'il nous donne bientôt le vrai Fils aîné du Sacré-Cœur, un Roi véritablement très-chrétien.

Au mois d'août de la même année 1689, la Bienheureuse Marguerite-Marie revient sur le même sujet. « Le Père éternel entend se

servir du Roi de France pour faire construire un temple où serait placée l'image du divin Cœur de son Fils, afin d'y recevoir la consécration et les hommages du Roi et de toute la Cour.

« De plus, ce divin Cœur veut se rendre le protecteur et le défenseur de sa personne sacrée contre tous ses ennemis visibles et invisibles. Il l'a choisi comme son fidèle ami, pour obtenir du Saint-Siège Apostolique les privilèges qui doivent accompagner la dévotion de ce divin Cœur. C'est par le Cœur de JÉSUS qu'il lui départira les trésors de ses grâces, et répandra ses bénédictions sur toutes ses entreprises. »

Hélas ! quel compte nos Rois ont-ils tenu de ces magnifiques et consolantes promesses ? DIEU sait si une fidélité plus grande n'eût pas épargné à la France les scandales du dix-huitième siècle et les épouvantables catastrophes qui en ont été la conséquence et le châtement.

La pieuse Reine Marie Leckzinska, épouse de Louis XV, comprit davantage le vœu du Sauveur. Elle obtint de l'Assemblée générale du Clergé de France, en 1765, que le culte public, la Messe et l'Office du Sacré-Cœur fussent officiellement établis dans tous les diocèses du royaume ; mais c'était au Roi, et non à la Reine, que le Fils de DIEU avait fait appel ; et cette fois encore, tout en laissant faire, le Roi de France n'avait rien fait. Le Roi n'intervenait pas comme Roi, la France n'intervenait point comme nation ; Notre-Seigneur voulait davantage.

Enfin, en 1792, l'infortuné Louis XVI, prisonnier aux Tuileries, sous les yeux, ou plutôt sous les griffes de la Convention révolutionnaire, qui allait bientôt l'immoler, fit cet acte de consécration, réclamé depuis plus d'un siècle. Hélas ! il était trop tard, non peut-être pour la France, mais pour le Roi de France.

Ce fut dans les premiers mois de cette année fatale que Louis XVI consacra la France au Sacré-Cœur, sous l'inspiration du pieux successeur du P. Eudes, M. Hébert, martyrisé aux Carmes, le 2 septembre suivant. Voici le texte même du vœu du Roi-martyr :

« Vous voyez, ô mon DIEU ! toutes les plaies qui déchirent mon cœur, et la profondeur de l'abîme dans lequel je suis tombé. Des maux sans nombre m'environnent de toutes parts. A mes malheurs personnels et à ceux de ma famille, qui sont affreux, se joignent pour accabler mon âme, ceux qui couvrent la face

du royaume. Les cris de tous les infortunés, les gémissements de la religion opprimée retentissent à mes oreilles, et une voix intérieure m'avertit encore que peut-être votre justice me reproche toutes ces calamités, parce que, dans les jours de ma puissance, je n'ai pas réprimé la licence du peuple et l'irréligion, qui en sont les principales sources ; parce que j'ai fourni moi-même des armes à l'hérésie qui triomphe, en la favorisant par des lois qui ont doublé ses forces et lui ont donné l'audace de tout oser.

« Je n'aurai pas la témérité, ô mon DIEU ! de me justifier devant vous ; mais vous savez que mon cœur a toujours été soumis à la foi et aux règles des mœurs ; mes fautes sont le fruit de ma faiblesse et semblent dignes de votre grande miséricorde. Vous avez pardonné au roi David, qui avait été cause que vos ennemis avaient blasphémé contre vous ; au roi Manassés, qui avait entraîné son peuple dans l'idolâtrie. Désarmé par leur pénitence, vous les avez rétabli l'un et l'autre sur le trône de Juda ; vous les avez fait régner avec paix et gloire. Seriez-vous inexorable aujourd'hui pour un fils de saint Louis, qui prend ces rois pénitents pour modèles, et qui, à leur exemple, désire réparer ses fautes et devenir un Roi selon votre cœur ?

« O JÉSUS-CHRIST ! divin Rédempteur de toutes nos iniquités, c'est dans votre Cœur adorable que je veux déposer les effusions de mon âme affligée. J'appelle à mon secours le tendre Cœur de MARIE, mon auguste protectrice et ma mère, et l'assistance de saint Louis, mon patron et le plus illustre de mes aïeux.

« Ouvrez-vous, Cœur adorable, et par les mains si pures de mes puissants intercesseurs, recevez avec bonté les vœux satisfaisants que la confiance m'inspire et que je vous offre comme l'expression naïve de mes sentiments.

« Si, par un effet de la bonté infinie de DIEU, je recouvre ma liberté, ma couronne et ma puissance royale, je promets solennellement :

« 1^o De révoquer le plus tôt possible toutes les lois qui me seront indiquées, soit par le Pape, soit par un Concile, soit par quatre Evêques choisis parmi les plus éclairés et les plus vertueux de mon royaume, comme contraires à la pureté et à l'intégrité de la foi, à la discipline et à la juridiction spirituelle de la sainte Église catholique, apostolique, romaine, et notamment la *Constitution civile* du clergé ;

« 2° De prendre, dans l'intervalle d'une année, tant auprès du Pape qu'auprès des Evêques de mon royaume, toutes les mesures nécessaires pour établir, suivant les formes canoniques, une fête solennelle en l'honneur du Sacré-Cœur de JÉSUS, laquelle sera célébrée à perpétuité dans toute la France, le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, et toujours suivie d'une procession générale, en réparation des outrages et des profanations commises dans nos saints temples, pendant le temps des troubles, par les schismatiques, les hérétiques et les mauvais chrétiens ;

« 3° D'aller moi-même en personne, sous trois mois, à compter du jour de ma délivrance, dans l'église Notre-Dame de Paris, ou dans toute autre église principale du lieu où je me trouverai, et de prononcer, un jour de dimanche ou de fête, au pied du maître-autel, après l'offertoire de la messe, et entre les mains du célébrant, un acte solennel de consécration de ma personne, de ma famille et de mon royaume au SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, avec promesse de donner à tous mes sujets, l'exemple du culte et de la dévotion qui sont dus à ce Cœur adorable ;

« 4° D'ériger et de décorer à mes frais, dans l'église que je choisirai pour cela, dans le cours d'une année à compter du jour de ma délivrance, une chapelle ou un autel qui sera dédié au Sacré-Cœur de JÉSUS, et qui servira de monument éternel de ma reconnaissance et de ma confiance sans bornes dans les mérites infinis et dans les trésors inépuisables de grâce qui sont renfermés dans ce Cœur Sacré ;

« 5° Enfin, de renouveler tous les ans, au lieu où je me trouverai, le jour qu'on célébrera la fête du Sacré-Cœur, l'acte de consécration exprimé dans l'article troisième, et d'assister à la procession générale qui suivra la messe de ce jour.

« Je ne puis aujourd'hui prononcer qu'en secret cet engagement, mais je le signerais de mon sang s'il le fallait ; et le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai le publier à haute voix dans le temple.

« O CŒUR ADORABLE DE MON SAUVEUR ! Que j'oublie ma main droite et que je m'oublie moi-même, si jamais j'oublie vos bienfaits et mes promesses, si je cesse de vous aimer et de mettre en vous ma confiance et toute ma consolation. Ainsi soit-il. »

Ce cri de prière et de détresse n'eut pas son plein effet : pourquoi ? peut-être parce que Louis XVI n'était plus roi que de nom, quand il prit cet engagement solennel : DIEU veut que la France soit consacrée au Cœur de JÉSUS, par son Souverain réel agissant comme Souverain ! Du moins le pieux monarque puisa-t-il à cette divine source l'héroïsme du martyr ; et son appel ne resta pas sans écho. Peu de temps après, la Vendée se levait, et l'on sait bien que « cette race de géants, » les Bonchamps, les Cathelineau, les Lescure, les La Rochejaquelein et tous les autres, gentilshommes et paysans, se faisaient gloire d'aller à la bataille, avec l'image du Sacré-Cœur sur la poitrine !

La Restauration, malgré la piété si sincère de la famille royale, ne fit pas ce que Notre-Seigneur avait demandé. On fit quelque chose, sans doute ; mais on ne fit pas tout ; les engagements de Louis XVI ne furent pas tenus.

JÉSUS s'en plaignit à diverses reprises à une très-sainte Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame qui vivait alors au couvent *des Oiseaux*, rue de Sèvres, à Paris. Cette sainte fille, nommée en religion Sœur Marie de Jésus, était embrasée d'amour pour le divin Cœur, ne vivait que pour lui :

« Abîmée dans un océan de lumière, écrit le vénérable Père Ronsin, son confesseur, elle y voyait clairement les désirs de ce Cœur adorable tout embrasé d'amour pour les hommes, et les desseins particuliers de sa miséricorde sur la France. Il lui fut dit et souvent répété par JÉSUS-CHRIST même, dans ses extases, que le vœu de consécration de la France au Sacré-Cœur, attribué à Louis XVI, était bien véritablement de lui ; que c'était lui-même qui l'avait composé et prononcé. *Le divin Sauveur avait ajouté qu'il désirait ardemment que ce vœu fût exécuté, c'est-à-dire que le Roi consacrait sa famille et tout son royaume au Sacré-Cœur, comme autrefois Louis XIII à la Sainte-Vierge ; qu'il en fit célébrer la fête solennellement et universellement tous les ans, le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement ; et qu'enfin il fit bâtir une chapelle et ériger un autel en son honneur.* » A cette condition, le divin Sauveur *promettait pour le Roi, la famille royale et la France entière les plus abondantes bénédictions.*

Le 21 juin 1823 ces manifestations se renouvelèrent avec un redoublement de clarté. Il lui fut dit en termes formels : « LA FRANCE EST TOUJOURS BIEN CHÈRE A MON DIVIN CŒUR, ET ELLE LUI SERA CONSACRÉE. MAIS IL FAUT QUE CE SOIT LE ROI LUI-MÊME QUI CONSACRE SA PERSONNE, SA FAMILLE ET TOUT SON ROYAUME A MON DIVIN CŒUR ; et qu'il lui fasse, comme je l'ai déjà dit, élever un autel, ainsi qu'on en a élevé un au nom de la France, en l'honneur de la Sainte-Vierge. JE PRÉPARE A LA FRANCE UN DÉLUGE DE GRÂCES LORSQU'ELLE SERA CONSACRÉE A MON DIVIN CŒUR. — *Eh quoi ! reprit Notre-Seigneur, les outrages faits à la majesté royale ont été réparés publiquement ; et les outrages sans nombre que j'ai reçus dans le sacrement de mon amour n'ont pas encore été réparés ! On craint de parler au Roi ; on craint qu'il ne soit pas disposé à entendre parler de ce double bonheur pour lui, aussi bien que pour sa famille et pour son royaume ! Ab ! Je tiens tous les cœurs dans ma main, et celui du Roi est disposé à faire tout ce qu'on lui demandera pour ma gloire. Tous les jours il en donne des preuves. La demande qu'on lui a faite de travailler à la béatification de la Mère Marguerite-Marie Alacoque n'a-t-elle pas été parfaitement accueillie ? Que N*** parle, et il verra.* JE PRÉPARE TOUTES CHOSÉS : LA FRANCE SERA CONSACRÉE A MON DIVIN CŒUR, ET TOUTE LA TERRE SE RESSENTIRA DES BÉNÉDICTIONS QUE JE RÉPANDRAI SUR ELLE. LA FOI ET LA RELIGION REFLEURIRONT EN FRANCE PAR LA DÉVOTION A MON DIVIN CŒUR. »

On espéra un moment arriver à l'accomplissement solennel du vœu de Louis XVI par l'entremise de son auguste et sainte fille. Mais les événements de 1830 firent

encore tourner le projet sauveur.

Le culte du Cœur de JÉSUS n'avait pas cessé de se développer dans le cœur des pieux fidèles, parmi les membres du clergé, et surtout au sein des Communautés religieuses.

Vers 1840, une œuvre admirable prenait naissance, l'œuvre de l'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE, qui n'est autre chose que la Ligue des cœurs chrétiens unis au Cœur de JÉSUS pour le triomphe de l'Église et le salut des âmes. Cette Association, dont la France fut le berceau, embrasse aujourd'hui l'univers, et compte ses membres par millions.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'en 1870, à l'heure des désastres inouïs de notre France, les croyants aient tourné les yeux vers ce Cœur adorable, d'où doit venir notre salut. Un vœu a été formulé par un grand nombre de fidèles, dans le but de préparer enfin la réalisation du vœu de Louis XVI. En voici le texte :

« En présence des malheurs qui désolent la France, et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore ;

« En présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Église et du Saint-Siège et contre la personne sacrée du Vicaire de JÉSUS-CHRIST ;

« Tout en reconnaissant que notre malheureuse patrie a mérité les châtiments de DIEU par les scandales dont elle a été le théâtre, par les encouragements qu'elle a donnés à l'esprit révolutionnaire dans le monde, et en particulier par le coupable abandon de la cause du Souverain-Pontife et de l'Église, abandon qu'elle n'a que trop facilement accepté ;

« Pour faire amende honorable de nos péchés, pour en recevoir le pardon par l'intervention miséricordieuse du Cœur sacré de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et obtenir, par la même intervention, les secours extraordinaires qui seuls peuvent délivrer le Souverain-Pontife, faire cesser les malheurs de la France et amener sa rénovation religieuse et sociale, nous promettons, lorsque ces grâces nous auront été accordées, de contribuer, selon nos moyens, à l'érection à Paris d'une église consacrée au Sacré-Cœur de JÉSUS, érection qui sera demandée à l'autorité ecclésiastique compétente. »

En même temps que cette généreuse idée se répandait partout comme une flamme, l'honneur des armées françaises, si tristement compromis dans nos récentes luttes, trouvait un asile inviolable dans le cœur des intrépides volontaires de Charette et de Cathelineau. Ces braves, revenant aux grandes traditions de la première Vendée, suivaient au combat l'étendard rajeuni du Sacré-Cœur, qu'ils empourpraient de leur sang généreux aux champs de Loigny et du Mans ; et, grâce à la puissance de la foi, *les soldats du Pape* se trouvaient être les meilleurs soldats de la France.

Un jour, à Rennes (c'était le samedi, veille

de la Pentecôte, au moment même où finissait à Paris le règne exécrationnel de la Commune), ces vaillants défenseurs du Saint-Siège et de la France se consacrèrent solennellement au Sacré-Cœur de JÉSUS.

Ce fut un spectacle sublime. Le brave général de Charette, à peine remis de ses blessures, entouré de ses glorieux compagnons d'armes, debout devant le saint autel, à côté du drapeau déployé des zouaves, sur lequel était brodé le Sacré-Cœur couronné d'épines et entouré de la légende : CŒUR DE JÉSUS, SAUVEZ LA FRANCE ! lut à haute voix cet acte de consécration. Il venait de le recevoir du très-chrétien et très-valereux général de Sonis, retenu au loin par les suites d'une amputation mille fois glorieuse :

« O JÉSUS ! vrai Fils de DIEU, notre Roi et notre Frère, rassemblés tous ici au pied de vos autels, nous venons nous donner pleinement à vous et nous consacrer à votre divin Cœur.

« Vous le savez, Seigneur, nos bras se sont armés pour la défense de la plus sainte des causes, de la vôtre, Seigneur, puisque nous sommes les soldats de votre Vicaire.

« Vous avez permis que nous fussions associés aux douleurs de PIE IX, et qu'après avoir partagé ses humiliations, nous fussions violemment séparés de notre Père.

« Mais, Seigneur, après avoir été chassés de cette terre romaine où nous montions la garde au tombeau des Saints-Apôtres, vous nous prépariez d'autres devoirs, et vous permettiez que les soldats du Pape devinssent les soldats de la France.

« Nous avons paru sur les champs de bataille, armés pour le combat. Votre Cœur adorable, représenté sur notre drapeau, abritait nos bataillons.

« Seigneur, la terre de France a bu notre sang, et vous savez si nous avons bien fait à la patrie le sacrifice de notre vie.

« Beaucoup de nos frères sont morts ; vous les avez rappelés à vous parce qu'ils étaient mûrs pour le ciel.

« Mais nous, nous restons, et nous ignorons le sort que vous nous réservez.

« Faites, mon DIEU, que la vie que vous nous avez laissée soit tout entière consacrée à votre service.

« Nous portons tous sur nos poitrines l'image de votre Sacré-Cœur ; faites que nos cœurs en soient l'image encore plus vraie ; rendez-nous dignes du titre de soldats chrétiens.

« Faites que nous soyons soumis à nos chefs, charitables pour le prochain, sévères pour nous-mêmes, dévoués à nos devoirs et prêts à tous les sacrifices.

« Faites que nous soyons purs de corps et d'âme, qu'ardents dans le combat, nous devenions tendres et compatissants pour les

blessés.

« O JÉSUS, dans les dangers et dans les souffrances, c'est de votre divin Cœur que nous attendons votre plus puissant secours. Il sera notre refuge, lorsque tous les appuis humains nous manqueront, et notre dernier soupir sera notre dernier acte d'espérance dans la miséricorde infinie.

« Et vous, ô divine MARIE, que nous avons choisie pour notre Mère, à vous aussi nous avons rendu témoignage.

« Nos champs de bataille ont vu le long cortège des mères, des épouses et des sœurs en deuil ; et lorsque de pieuses mains remuaient la terre qui recouvre la mort on savait reconnaître les nôtres à votre scapulaire.

« Soyez donc notre protectrice, et obtenez-nous la grâce de nous tenir chrétiennement unis à vous dans le Sacré-Cœur de JÉSUS, durant la vie et à la mort, pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il. »

Et le général de Charette, regardant et montrant le drapeau du Sacré-Cœur teint du sang de ses zouaves, dit d'une voix posée, claire et fortement accentuée :

« A l'ombre de ce drapeau, teint du sang de nos plus nobles et plus chères victimes, moi, baron général de Charette, qui ai l'insigne honneur de vous commander, je consacre la légion des Volontaires de l'Ouest, les zouaves pontificaux, au Sacré-Cœur de JÉSUS ; et, avec ma foi de soldat, je dis de toute mon âme, et vous demande de le dire tous avec moi : CŒUR DE JÉSUS, SAUVEZ LA FRANCE !!! »

Et tous, d'un même cœur et d'une seule voix, poussèrent le cri du salut de la patrie : CŒUR DE JÉSUS, SAUVEZ LA FRANCE !

Le jour où la France entière le répétera, le jour où le Roi très-chrétien, le petit-fils de saint Louis, le répétera à la face du ciel et de la terre, obéissant enfin aux ordres miséricordieux du Roi des rois, la France sera sauvée, et, par la France, Rome et l'Église !

Cœur adorable de JÉSUS ! faites luire au plus tôt ce grand, ce beau jour.



Biographie

Louis-Gaston de Ségur (1820-1881), chanoine de Saint-Denis, était fils de la comtesse de Ségur. Devenu aveugle en 1856, il se consacra à la prédication et à l'évangélisation par la presse (Œuvre de Saint-François de Sales). S. S. Pie IX l'avait nommé prélat de sa maison et lui avait accordé personnellement l'usage des insignes pontificaux. Le comte de Chambord écrivait de lui :

« Plus la Révolution redoublait d'audaces contre l'Église, plus il redoublait de vigilance et de perspicacité pour surprendre les

moindres symptômes du péril social, et les dénoncer, avec un courage qui ne transigea jamais, dans ses publications populaires, dont Pie IX admirait la merveilleuse clarté. En face des ennemis de la foi ou des adversaires des saines doctrines, il n'a rien craint et a tout osé. Partout où il a rencontré l'erreur ou la haine, l'illusion ou la faiblesse, il a revendiqué avec énergie les droits de la vérité méconnue et de la conscience opprimée. Il savait trop ce que les grandes institutions catholiques doivent attendre des gouvernements athées ; il savait trop que les nations ont chacune leur mission spéciale, assignée dans les desseins providentiels, et que, pour notre bien-aimée France en particulier, si l'Etat sans Dieu est un contre-sens et une apostasie, l'Etat chrétien est une question de vie ou de mort. » (*Lettre du comte de Chambord au marquis de Ségur*, citée par Mgr Fèvre, in Abbé Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, Paris : Librairie Louis Vivès, 1904, vol. XV, livre 95^e, p. 619.)

Les ouvrages suivants peuvent être commandés à SA D.P.F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://sadpf.com/> :

- Mgr de Ségur, *La Révolution expliquée aux jeunes gens*, 1862, réédition Éditions du Trident, 1997.
- Mgr de Ségur, *L'enfer*, réédition 1982.
- Mgr de Ségur, *La Révolution*, réédition 1960.

Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (Confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). *Pén.*, 12 novembre 1932.)

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Toute reproduction est autorisée.

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada. Email : i.k@sympatico.ca. URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>